



Strasbourg, le 21 février 2022

Lors de sa réunion du lundi 21 février 2022, le Comité des Usagers de la Maison Sport Santé de Strasbourg a été saisi pour émettre un avis relatif à la refonte du parcours « Sport Santé sur Ordonnance ».

Après concertation et vote, le Comité émet l'avis suivant :

☒ Avis favorable

☐ Avis défavorable

Par ailleurs, le Comité émet les recommandations complémentaires suivantes :

Le Comité des usagers émet un avis favorable à la refonte du parcours permettant une adaptation en fonction des besoins, à l'accès à un plus grand nombre de bénéficiaires. Par ailleurs le Comité émet une alerte : Si l'ouverture à plus de pathologies, plus de bénéficiaires est favorable dans un contexte financier contraint, nous souhaitons qu'une attention particulière soit portée afin que ces évolutions ne fassent pas au détriment de la qualité de la prise en charge. L'accompagnement individuel demande du temps, l'activité doit pouvoir se poursuivre en petits effectifs, la prise en charge des bénéficiaires présentant des pathologies n'est pas juste celle du corps, mais aussi du cœur et de l'esprit. Cela doit rester au centre du dispositif.

Les représentants-tes du Comité des Usagers :

Julia Wisshaupt-Claudel
Rocio Fuentes
Sophie Hudon-Geoffroy
Radija Fatmi